

ÉCOLE & ÉDUCATION

Bulletin du Syndicat Général de l'Éducation Nationale

SIÈGE SOCIAL : 21, Rue Casimir-Périer - PARIS - VII^e

Permanence : Les Jeudis de 14 à 15 heures

Téléphone : Invalides 13.97

Chèques Postaux : Paris 286 66

SOMMAIRE

1. Déclaration de Principe
2. Raisons de notre départ
3. Réunion du Conseil du 11 Novembre
4. Grange-Colombe (Masson)
5. Notes Bibliographiques
6. Marchés des Sections

Syndicat Général de l'Éducation Nationale

Le Syndicat déclare s'inspirer dans son action professionnelle :

- de l'engagement qu'ont pris ses membres, en entrant dans un seroice statuairement laïque et neutre, de faire abstraction, dans leur enseignement, de toute doctrine d'autorité et préférence de parti, pour former seulement les jeunes esprits à l'usage de la raison et de la liberté.

- de l'attachement de ses membres à l'école publique, du sentiment de son unité, de la conscience de son rôle social ;

- de la tradition universitaire qui refuse de faire dépendre le recrutement et l'avancement des maîtres de l'adhésion à une quelconque doctrine d'Etat ;

- de la conviction que l'Enseignement Public contribue à former de futurs citoyens non pas en leur imposant une doctrine, mais en suscitant dans la jeunesse des forces qui se mettront librement au service du bien public.

Conscient de la solidarité de ses membres avec les autres fonctionnaires et l'ensemble des salariés, solidarité qui demande une liaison permanente avec des organisations usant des mêmes méthodes,

le Syndicat se déclare solidaire de la Fédération Française des Syndicats Professionnels de Fonctionnaires et de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens.

L'affiliation qui exprime cette solidarité ne modifie en rien les principes d'action professionnelle ci-dessus posés.



Nos Raisons

Nous savons tous le premier reproche qui nous attend, au moins dans la plupart des milieux secondaires: un groupe de plus! vous divisez le corps enseignant! En face de ces exclamations plaintives, comme en face des critiques plus âpres qui se feront jour aussi, nous devons affirmer l'originalité de notre mouvement et le justifier par les fortes raisons dont nous avons pris conscience.

Dans une circulaire préalable à ce Bulletin, notre camarade Henry a déjà indiqué l'an dernier quelle était notre raison d'être. Si nous avons résisté à l'appel de la C.G.T., ce n'est pas de gaîté de cœur; nous avons été violemment sollicités de rejoindre la classe ouvrière et de souder notre action à la sienne; cet appel n'a pas été vain, et on peut en trouver le retentissement aujourd'hui dans notre déclaration de solidarité avec la C.F.T.C. C'est que nous n'avons pas cru trouver à la C.G.T. le climat de liberté que nous aimons, et cette allure de mouvement «totalitaire» qu'elle se donne quelquefois nous a fait préférer un autre rassemblement ouvrier: nul ne conteste en effet le caractère authentiquement ouvrier de la C.F.T.C. et son droit à représenter les travailleurs. Bien que cette Confédération soit professionnelle, et non confessionnelle, nous avons tenu à préciser la nature de notre adhésion: nous voulions que nul ne puisse suspecter la loyauté de notre syndicat vis-à-vis de l'enseignement public; il va de soi que notre action entend pleinement respecter le caractère d'enseignement statutairement laïque et neutre.

Ce n'est pas là sans doute grande originalité. L'essentiel est de faire entendre à tous que nous avons voulu entrer en liaison avec la classe ouvrière; qu'il n'y a pas de véritable syndicalisme en dehors d'elle; qu'elle seule a vraiment prise sur le monde; que nous sommes ici un appoint, mais que rien de grand ne se fera sans elle, ni dans le domaine de la politique économique et sociale, ni dans les problèmes apparemment moins amples de la réforme de notre enseignement. Nous allons travailler sans doute entre enseignants sur les questions qui sont de notre compétence technique, mais nous n'oublierons pas le sens social dans lequel nous avons à les aborder; nous garderons constamment conscience de l'accord qui nous lie à nos camarades des autres syndicats, et par eux au monde ouvrier.

Guy RAYNAUD DE LAGE

Réunion du Conseil du 11 Novembre 1937

Présents: les Parisiens, à l'exception de C. Mont et de Quénu nombreuses excuses de province.

Composition du Conseil: Raynaud de Lage indique quels camarades ont accepté de siéger au Conseil; pour le compléter on décide de désigner des «conseillers» nouveaux, chargés en même temps de la propagande dans chaque Académie.

Budget: Augeard précise quels seront jusqu'en Décembre nos rapports financiers avec l'A.S.P.F.: nos cotisations lui sont acquises jusque là, contre son assistance financière (impressions, fiches, etc.)

Nos statuts étant revenus, la Trésorière va pouvoir prendre un compte de chèques postaux. On fixe définitivement l'échelle des cotisations.

Liaison à l'intérieur du Syndicat général: Le principe, d'une indemnité aux conseillers provinciaux, pour leurs déplacements, est admis mais sans qu'on puisse s'engager pour l'instant à indiquer un taux, ni une distance minimum. La question reviendra au Conseil du 30 déc. (pour lequel les provinciaux auront droit à la réduction de 40 % sur le parcours de chemin de fer).

Giry expose comment il voit le Journal mensuel projeté; son prix, son format; son contenu: on y fera une place assez large, en même temps qu'au compte rendu de notre action, à des articles pédagogiques (théories et expériences) et à la bibliographie de l'enseignement.

Le Congrès s'ouvrira le lundi de Pâques, à midi, pour s'achever le lendemain au début de l'après midi, il aura lieu à Paris.

Liaison avec la Fédération des Fonctionnaires C.F.T C
Le Conseil donne une délégation permanente à Melle Valiquet pour le représenter auprès de nos camarades. Un article paraîtra dans le Trait d'union professionnel pour annoncer notre naissance.

Enfin le bureau envisage la demande d'une audience au Ministre pour se présenter à lui.

Nous nous proposons de publier à cette place des expériences pédagogiques originales faites par nos collègues ou des articles d'information pédagogique.

GRANGE COLOMBE

LES DONNÉES DU PROBLÈME

La ville de Meudon achète à proximité de Rambouillet un château entouré d'un immense parc, en bordure de la forêt. Elle veut en faire une école de plein air pour les enfants de la ville, qui, sans avoir de maladies contagieuses, ne sont pas assez forts pour continuer à aller en classe dans les conditions ordinaires. Là, ils seront pensionnaires et mèneront une vie parfaitement saine.

Nous sommes demandés pour tenir cette école; nous n'avons aucune expérience de la chose.

Nos enfants sont presque exclusivement enfants de petits employés, d'ouvriers, de chômeurs. Beaucoup manquent totalement d'éducation. A côté de quelques familles sérieuses et solides, souvent très pauvres, d'autres sont incapables de remplir leur rôle, pire, elles sont des foyers de corruption pour les enfants qui y naissent. Certains ont toujours le coude levé pour parer les coups, d'autres sont fermés ils ont appris à rester dans leur coin sans rien dire. Il leur faudra des mois pour s'ouvrir à la joie.

De la part des parents, nous nous heurtons à deux sortes de difficultés, l'extrême gauche n'aime pas l'école à cause des opinions modérées de la municipalité qui en conçoit l'idée, - l'extrême droite fronce les sourcils en apprenant que la pension sera mixte, un étage pour les garçons, un étage pour les filles.

En regard de ces difficultés, nous avons bien des conditions favorables: la maison n'a rien d'une école, c'est un château, partout des glaces, des lambris, des bois précieux, des tapisseries, des planchers cirés. Tout cela va peut-être déterminer les gamins à ne pas se comporter comme dans une école. Nous nous effrayons à l'idée que toutes ces choses vont être livrées aux «vandales». Nous sommes perplexes sur l'attitude à prendre. Nous décidons de renforcer l'allure soignée de la maison, le réfectoire même sera ciré, le premier jour les enfants trouvent leur couvert mis sur des nappes, des fleurs ornent la table.

Autre condition favorable: le grand parc - Là encore nous éprouvons quelque appréhension, les gazons, les arbres et les arbustes rares, les fleurs... Mais quelles possibilités de jeux dans le parc, sans compter le tennis, sans compter la piscine d'été

Nous n'avons aucune idée a priori, l'expérience journalière va nous imposer différentes initiatives.

LA MAISON DES ENFANTS

«C'est trop beau, on est comme des princes, cela ne peut pas durer» remarquait un gamin philosophe le jour de l'arrivée, après avoir visité le chateau.

«Il ne tient qu'à vous que cela dure» leur avons nous répondu. Et nous avons travaillé durant trois mois à leur donner le respect des belles choses mises à leur disposition. Pour les leur faire respecter, nous avons eu l'idée de les leur faire entretenir. Et chaque matin, pendant une heure, des équipes nettoyaient, frottaient, ciraient, faisaient les vitres. Je ne dis pas que tous l'ont toujours fait de gaité de cœur, consciencieusement. Mais quand une équipe s'était échinée à frotter les escaliers, l'étourdi qui y passait avec des souliers crottés était plutôt mal reçu.

Au bout de quelques mois, la maison était devenue leur maison dont ils se sentaient responsables et fiers, leur bien qu'ils administraient eux-mêmes.

Pour le jardin, même processus, les premiers jours les sauvages étaient déchaînés, ils retournaient les pelouses pour en faire des terrains vagues, ils tapaient à grands coups de bêche dans les arbres rares, ils décortiquaient de superbes massifs de rhododendrons. Peu de temps après, des équipes de jardiniers s'étaient constituées et travaillaient d'arrache-pied à l'entretien du parc.

Voici une scène surprise dans un coin du parc :

Un brise-fer n'a rien trouvé de mieux que de s'amuser à planter un outil dans un très beau cèdre argenté. Survint un grand, jardinier enragé «Dis donc, toi, tu n'es pas fou de t'amuser à démolir ce qu'on a tant de mal à entretenir!» - Et à l'appui de la démonstration il donne une râclée magistrale.

LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

La prise de possession de leur maison et son entretien avait conduit les enfants à se grouper par équipes.

A propos du travail en équipes, j'étais perplexe. C'est une idée séduisante dans l'abstrait, à cause de toute la portée éducative qu'elle peut avoir. Mais combien de pédagogues expérimentés en sont revenus, les fameuses équipes peuvent-elles engendrer autre chose que le chahut? Je ne le pensais pas. Les données du problème étaient

changées - C'était là un travail entrepris volontairement, auquel on se passionne - Les équipes s'étaient constituées d'elles-mêmes; parmi les plus grands, quelques individus s'étaient révélés chefs. Nous avons seulement donné une forme précise à ce qui avait germé spontanément. Nous avons rectifié la composition de certaines équipes. Les chefs d'équipe ont été choisis par leurs camarades. Le chef d'équipe est responsable de la tenue de son équipe. Le grand Lesage en sait quelque chose, lui qui avait dans son équipe trois ou quatre garnements aimant à se rouler dans la boue, ayant une sainte horreur de l'eau. Le métier de chef d'équipe n'est certes pas une sinécure! Si au début une pointe d'orgueil s'y mêle, il faut très vite, pour continuer à débarbouiller, à démoussailler, une forte dose de camaraderie et de dévouement.

«Monsieur, vous nous avez parlé des rhododendrons - voilà, on a formé une équipe pour les soigner, les protéger. On vient vous demander comment il faut faire.

Les rhododendrons étaient sauvés. Ils ont fait au printemps, l'orgueil de la communauté!

Monsieur avez-vous vu dans quel état se trouve le pauvre tennis après les pluies de cet hiver?

- Eh ouï! si seulement on était assez riche pour le refaire.
- Vous en faites pas M'sieu - Pas besoin d'argent - Dites-nous comment nous y prendre et on le refait.

Et moi qui les accusais de ne jamais avoir le courage de mener un ouvrage jusqu'au bout. Un mois plus tard un tennis neuf!! Ils avaient retourné le sol à 30 cm de profondeur, criblé du machefer, brouetté, arrosé, roulé, creusé des fossés extérieurs de 70cm de profondeur remplis de gros machefer. Un travail de titan - Cette équipe y avait passé ses récréations sans vouloir en démordre, pendant un mois.

Ce jour-là, j'ai pensé qu'avec des pareils gars, j'étais capable de retourner le monde.

Dans les équipes on applique le principe scout: ne pas dépendre des autres, savoir se débrouiller soi-même. A table, une femme faisait le service - d'où difficultés, jalousies, mécontentements. Nous décidons qu'ils se débrouilleront seuls. Une équipe à tour de rôle sera de service. Toutes les difficultés disparaissent. Il y a bien quelques assiettes cassées, mais qu'importe!

Le bienfait de ce genre d'éducation se confirme quand nous emmenons les plus grands camper dans les Vosges, puis à Belle-Ile. Là ils dépendent entièrement d'eux-mêmes; si un mauvais camarade sabote son travail lorsque son tour arrive d'être de cuisine, tout le groupe en souffre. Deux ou trois expériences de ce genre font comprendre la nécessité de la bonne camaraderie pour vivre heureux en communauté.

Nous avons commis une erreur: Les récompenses. Elles furent bientôt une prime à la servilité. Les gamins ne travaillaient plus joyeusement si la récompense n'était pas à la clé.

Outre ce système qui, employé seul risquait de diviser la communauté en groupes fermés et rivaux, nous nous efforcions de mettre à Grange-Colombe un véritable esprit de famille. Notre vie de famille n'est pas séparée de notre vie scolaire. Ils ne sont pas pour nous « les gosses des autres ». Et ils le sentent bien. Nous vivons notre vie familiale devant eux et avec eux. La plus grande joie que nous puissions procurer aux grandes filles, c'est de leur permettre d'emballoter Françoise, de s'occuper de nos petits enfants.

Nous ne sommes pas distants. Aucune pose.

Notre appartement n'est pas le sanctuaire inviolable où résident les dieux lointains et redoutables; c'est le refuge des jours de cafard, le coin des confidences. Nous n'avons que faire d'un prestige entretenu artificiellement par de panyres procédés de théâtre.

En tenue d'athlétisme, sur notre stade et en maillot de bain dans notre piscine, on acquiert un prestige plus réel qu'en trônant vêtu d'une queue de pie dans une chaire magistrale... Réflexion entendue dans la bouche d'un gamin qui avait un maître sportif: « Mon vieux, mon maître, ça, c'est un maître: il saute 1 m. 60 en hauteur et grimpe 10 mètres de corde lisse les jambes en équerre ».

Nous avons conscience d'avoir atteint un résultat le jour où un de nos loustics lance à Madame Masson (personne un peu... forte) « M'dame, passez pas sur le p'tit pont: interdit aux poids lourds ». avec un bon sourire cordial. Le même loustic pleurait dans le giron de Madame Masson le jour où il quittait l'école...

Est-ce à dire que la confiance régnait seule et qu'aucun enfant ne nous trompait? Bien sûr que non. Il ne peut être question de confiance aveugle avec des enfants, surtout avec des enfants déjà déformés par la crainte, par le mauvais milieu, (certains même par le vice). Mais la confiance reste le but à atteindre. Nous ne voulons pas

l'oublier et nous écartons tout procédé disciplinaire qui pourrait la ruiner définitivement. Il y a toujours dans le gamin le plus vicieux un coin pur qu'il s'agit de ne pas étouffer d'abord, de découvrir et de cultiver ensuite. Travail de grande patience - travail décevant. Combien de fois est-on tenté de dire: Celui-ci est perdu, on n'en pourra rien tirer ». Un beau jour on est très surpris et très ému de voir un rayon percer de ces ténèbres. Nous avons mis un an à découvrir un de nos grands élèves; nous pensions qu'il ne pourrait marcher que par la crainte; au moment où nous désespérions, cette âme s'est brusquement ouverte à la confiance. Notre chenapan se révélait le caractère le plus franc, le plus serviable de la bande. Au premier bon geste nous lui avons accordé toute notre confiance, et il ne l'a jamais trahie.

Je sais bien le problème terrible qui se pose: à vouloir rester attentif au moindre signe de bonne volonté, on risque de conserver de sales individus qui vont semer la corruption dans l'école. La sauvegarde de la communauté exige parfois le sacrifice d'un individu. Nous avons vu hélas, le problème se poser d'une façon particulièrement angoissante puisque celui que nous éliminions, dans l'intérêt général, perdait à coup sûr, sa seule planche de salut - Nous avons pleuré ce jour-là.

COUPS D'OEIL DE-CI DE-LA

L'habitude Scout de la bonne action quotidienne nous a séduits. Nous y revenons souvent, il faut souvent remuer les cendres pour faire monter la flamme.

Un jour, en tête de la journée, nous marquons sur le cahier la réflexion suivante: « Si aujourd'hui tu n'as pas fait une seule B. A., tu as perdu toute ta journée » - Aucun commentaire. La récréation arrive. - Une grande fille me prend à part - Monsieur, est-ce que je peux remonter au dortoir - Pourquoi faire ?

- M'sieu, ma trousse à couture est là-haut - Eh bien?
- Le p'tit X a sa blouse déchirée il va se faire gronder.

Deux minutes après, c'est un garçon:
- M'sieur, est-ce que je peux aller rentrer les bancs qui ont été oubliés?

J'en observe ainsi plusieurs, en ayant soin de leur laisser le mérite de l'incognito.

- Un soir, bruit au dortoir - je monte « qui a fait un tel vacarme? silence - C'est bien, je vous félicite de votre franchise » je sors peiné. Dix minutes plus tard, on frappe à notre porte - théorie de bonhommes qui en pyjama, qui en bannière, la mine confuse - les 6 bourgeois de Calais... - M'sieu c'est nous qu'on a fait le bruit. MASSON

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans cette rubrique nous nous proposons de mettre au courant nos collègues des articles ou ouvrages particulièrement remarquables concernant l'école, des nouveautés pédagogiques. Nous faisons, pour ce travail, appel à la collaboration de tous.

Du Massacre des innocents à l'orientation pédagogique

Par Jacques LEFRANCQ dans la Revue *Esprit* du 1^{er} Novembre 1967

Cet article, remarquable par la connaissance qu'a l'auteur des thèses pédagogiques contemporaines, a pour but de prendre la défense du projet de notre ministre Jean ZAY, instituant des classes d'orientation.

L'idée qui préside à une telle réforme est de substituer à l'enseignement des élèves, l'éducation des enfants. C'est en ce sens qu'elle est révolutionnaire.

La classe d'orientation est liée à une refonte progressive mais essentielle de l'éducation toute entière pour laquelle, d'ailleurs, les professeurs ne sont préparés ni au point de vue psychologique, ni au point de vue technique.

Tout le problème tient en deux propositions.

— Il faut abattre les barrières interdisant à certaines catégories d'enfants l'accès à la culture.

— Il faut qu'on les dirige dans ces chemins d'accès à *leur* façon. Parmi le grand nombre d'idées intéressantes que contient cet article nous en relèverons quelques-unes.

— La première nous définit le but de la psychologie :

Former l'intelligence active.

Lutter contre la crédulité passive.

Tout devant être subordonné à l'enfant, réalité vivante. Aider à la formation de l'Esprit en chaque enfant, c'est la raison d'être de l'énorme appareil qu'est toute l'université.

— La seconde concerne la collaboration des parents et des professeurs, car la psychologie de l'enfant déborde de beaucoup l'école. Il faut pour cela rompre l'orgueil des professeurs. Ce point de vue nous paraît tout à fait important.

— La troisième établit une différence essentielle entre orientation pédagogique et professionnelle. Le principe de la première est le primat de la Personne.

Celui de la seconde le primat de la fonction. Or cette dernière règne jusque dans les facultés.

La souveraineté de l'orientation professionnelle à l'école ou dans l'éducation des parents est une des preuves les plus éclatantes de l'orientation professionnelle de la cité

— La quatrième insiste sur l'obligation de déceler plus que les aptitudes, les *attitudes* intellectuelles des enfants.

Cet article, particulièrement sincère, ne nous dissimule pas l'aspect politique du projet. Les Etats totalitaires subordonnant l'intelligence à la race ou au sang. L'état français entend respecter la totalité de la personne et se mettre, par l'Université à son service. Ceci explique l'aspect hâtif du projet et sa réalisation où la recherche et l'application devront presque coïncider.

Si tel est bien le fond de la réforme, vive la réforme ! Mais qu'elle brise vraiment les barrières extérieures et intérieures de l'Université. Qu'en particulier elle supprime ce cloisonnement monstrueux séparant formation primaire et secondaire.

Non, la réforme ne doit pas être une affaire de partis ou d'influence; l'intérêt seul de l'enfant doit y régner. Nous attendons avec impatience la suite de cet article.

GIRY

Histoire de France

des Origines à 1610

par P. CONARD et P. VALEYRE

Chez Armand COLIN (prix 12 francs)

Ce qui fait tout l'intérêt de ce petit livre, c'est que les auteurs, par des récits appropriés ont cherché à montrer aux élèves non seulement les événements de l'histoire, mais aussi des tableaux de la civilisation. Les anecdotes qui sont racontées ont généralement un sens profond si le maître sait les commenter pour le dégager.

Chose remarquable, c'est que bien des aspects de cette histoire de la civilisation, ordinairement négligés sont mis en valeur: C'est ainsi que quatre leçons sont consacrées aux différents âges des temps préhistoriques, on y suit pas à pas les lents progrès de l'homme. Les Gaulois qu'on considère dans presque tous les livres comme des sauvages parce qu'on ne les compare qu'aux Romains apparaissent comme un peuple déjà civilisé. L'influence des Grecs sur eux est soulignée.

En ce qui concerne le Moyen Age, plusieurs récits nous font un tableau original de l'époque: les étudiants, les foires, les mystères, les métiers, On aime retrouver dans Saint Louis celui qui fait la politique avec son cœur.

Ce ne sont que quelques faits pris au hasard et qui montrent combien l'esprit de ce livre est original.

La présentation est agréable: Chaque chapitre débute par une page d'introduction ornée en haut et en bas de dessins très clairs. Il se termine par une page résumé soulignant par des gravures les principaux faits à retenir dans la période étudiée. A l'intérieur des chapitres, des récits caractéristiques accompagnés de gravures en couleurs et suivit d'un court résumé. En haut de chaque récit, quelques mots indiquent l'ancienneté du fait.

Bref, voici un petit livre qui, par son esprit neuf et hardi et sa présentation soignée peut rendre de grands services dans nos classes et contribuer à donner aux enfants le goût de l'Histoire.

J. RIDARD

Chronique des M. I.

Un travail opiniâtre

Un Syndicat en pleine croissance

Le Syndicat C. F. T. C. des M. I. arrivait à point nommé pour travailler à l'amélioration des statuts de la maîtrise d'internat. Son activité ferme et efficace lui vaut justement aujourd'hui l'estime des milieux officiels et l'attachement des M. I.

1934 avait été l'année malheureuse où un gouvernement avait sacrifié les étudiants peu fortunés, obligés de gagner leur vie tout en poursuivant leurs études. Le syndicat C. F. T. C. entreprit vaillamment sa tâche: obtenir un statut convenable de la maîtrise.

Dès le mois d'Août, il informe les parlementaires du mécontentement des M. I. et les fait intervenir personnellement auprès du ministre. Bientôt un rapport est présenté à la Commission de l'Enseignement de la Chambre et vote significatif, la Commission refuse à l'unanimité d'approuver le décret de Juillet 34 supprimant la maîtrise d'internat et ressuscitant un abominable

«gagisme». Jusqu'en 1937 notre syndicat poursuit ce double travail: (lettres au ministre, audience à la Commission de l'Enseignement de la Chambre des députés), information des milieux parlementaires réclamation obstinée d'élémentaires garanties de traitement, stabilité d'emploi. (Lettre rapport au Sénat)

Parallèlement à cette action, il en mène d'autres également importantes: demande de réduction du reversement pour la nourriture, le logement, protestation contre le décret du recrutement d'économat (17-4-35) protestation contre l'augmentation des droits universitaires... Reconnaissons d'ailleurs qu'en cette dernière affaire, notre sympathique syndicat s'était assuré l'appui précieux de l'Union Nationale des Etudiants et du Groupement Corporatif interfédéral des Etudiants. Le président du G. C. I. E., M. Millot, est intervenu maintes fois auprès du ministre en notre faveur, sur la demande de notre syndicat et documenté par lui. L'U. N. à son Congrès de Vichy l'an passé, tenait encore de notre syndicat une motion contre le décret de 1934 pour un statut meilleur.

Il faut abréger. En mai dernier le décret 34 était abrogé. Seuls, nous apprécions certes ses avantages mais, nous voyons dès sa publication, ses graves lacunes. Le nouveau décret paraît le 15 Mai. Les premiers le 26, nous sommes reçus au ministère pour demander des amendements nécessaires et importants (droits universitaires, congés de maladie, hospitalisation des M. I., révision de l'appréciation horaire du service de nuit, débouchés pour les M. I. dans l'enseignement primaire) et l'application sans rigueur d'un statut passablement sévère.

Notre courage, autant que notre compétence étonnent nos collègues avertis. Le syndicat C.F.T.C. syndicat à recrutement réduit? Allons donc! Pauvre fable qui dispense de trouver de solides raisons pour détourner les adhésions qui lui viennent. Le syndicat C.F.T.C. déclare loyalement fonder son action sur la collaboration des classes et la justice pour tous. Voilà en quoi il est chrétien et pourquoi il est ferme dans son action. De confessionnalisme, il n'en est pas question.

Par sa fidélité à ces principes, le syndicat C.F.T.C. gagne justement la sympathie des M. I. Les M. I., soucieux d'équité dans la justice et la paix sociales, lui font confiance et lui demandent de continuer aussi brillamment son œuvre toute de dévouement et de maîtrise.

M. I. adhérez au Syndicat C. F. T. C. I

C. MONT

Membre du Conseil National

M. I. Lycée du Parc

LYON - Rhône

Activité du Groupe d'Instituteurs

Pendant l'année scolaire 36-37, les instituteurs de la région parisienne se sont réunis chaque mois afin d'examiner quelques grands problèmes pédagogiques, ces réunions nous permettaient de prendre contact et d'annoncer le travail à venir de la section primaire du syndicat. *annoncer*

Le S.G. de l'E.N, vient d'être déclaré, peut-être serait-il bon avant d'établir notre plan de travail de jeter un coup d'œil en arrière et de mesurer le chemin parcouru. Cette mise au point nous aidera à partir de l'avant et mettra nos camarades de province au courant de nos efforts.

Dans une première réunion notre ami Vignaux nous exposa la situation illogique des syndicats de fonctionnaires: associations illégales, mais combien légitimes! Ce serait une erreur, procédant d'un scrupule mal placé, d'attendre la sanction de la loi, pour préparer les cadres d'un syndicat et offrir notre collaboration pour une meilleure organisation de la profession. Formons donc ce nouveau syndicat? Mais quel sera-t-il? Et en quoi se distinguera-t-il des mouvements déjà existants? C'est ce que nous avons essayé d'approfondir et de mettre à jour en plusieurs réunions. Notre syndicat sera nouveau par sa hardiesse même, par sa position solidaire de la C.F.T.C. il sera riche de toute l'expérience que pourront lui apporter les syndicats ouvriers, utile et jeune, par la franchise dont il entend considérer et traiter les questions pédagogiques.

La réforme de l'enseignement étant, l'actualité du moment, nous l'avons étudiée et discutée. Nos camarades anciens normaliens ont cherché les lacunes de leur préparation pédagogique et nous nous pensons que le syndicat sera capable de les combler.

La question de l'utilité des cours complémentaires nous retint également. Le B. E. détournant l'enfant des «métiers» et l'adaptant parfaitement à toutes les besognes de scribe, a été traité sévèrement.

Nous avons terminé la série de nos réunions en étudiant le problème des études surveillées, trop souvent question de gros sous, complément utile mais anormal du salaire des maîtres.

Nous avons pris goût aux discussions pédagogiques, nous pensons nous retrouver à nouveau cette année, à tous nous demandons d'apporter leurs suggestions.

E. VALIQUET

Nous serions obligés à nos collègues de nous envoyer leurs appréciations et suggestions.

Bulletin d'Adhésion

Je soussigné, _____

né le _____

fonction _____

adresse _____

déclare connaître et approuver les principes d'action qui animent le
Syndicat Général de l'Education Nationale
et lui donner mon adhésion.

Date et Signature

N.B. Droit d'entrée: 5 fr.

Cotisations à verser dans le premier semestre de l'année. **48** fr.
par an pour les auxiliaires et les titulaires dont le traitement est compris
entre 11.500 fr. et 26.000 fr. **60** fr. par an pour les titulaires dont le
traitement est compris entre 26.000 fr. et 46.000 fr.

72 fr. au-dessus de 46.000 fr.

N. B. - Nos collègues sont priés de joindre à leur correspondance un
timbre pour la réponse.